

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Date de convocation : 15/05/2024  
Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

**L'an deux mille vingt-quatre et le 21 Mai**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, VUAGNOUX Philippe.

**Absents** : FEITH Jérôme, MOLLOT Henri (procuration de vote), STROOBANT Maëlle (procuration de vote).

**N° 20-2024 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE ET LA COMMUNE POUR UN CHANTIER JEUNES**

Dans le cadre de l'organisation de chantiers d'été, la Communauté de Communes Cœur de Savoie peut intervenir comme prestataire de service pour le compte de la commune de Ste-Hélène-du-Lac pour la mise à disposition de personnels âgés de 16 ans minimum régulièrement déclarés dans le but de réaliser du désherbage, tailles de massifs, haies, ainsi que d'autres petits travaux situés sur la commune de Ste-Hélène-du-Lac.

Mme Le Maire propose de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour un chantier de 5 jeunes du 22 au 26 juillet 2024 pour 28 heures.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Mme Le Maire.
- Charge Mme Le Maire de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 Mai 2024.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Séverine LINETTE

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le